

Quoi de neuf @NDIP



Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Le mot de la mairesse

L'année 2012 tire déjà à sa fin, et l'heure des bilans a sonné. Je n'étonnerai personne en affirmant que cette dernière année a été passablement chargée. Il suffit de penser aux grands projets qui ont été entrepris, comme le prolongement de la rue Forest, le développement du Domaine de l'Aristocrate et l'ouverture du boulevard Virginie-Roy.

Sur le plan budgétaire, l'année 2012 se termine sur une note positive. À la séance du conseil du 13 novembre, j'ai déposé mon rapport sur la situation financière de NDIP qui témoigne de la santé financière de la Ville. Le conseil municipal est d'ailleurs très heureux d'annoncer que, selon les prévisions, nous anticipons d'atteindre l'équilibre budgétaire pour une troisième année consécutive et même de dégager un léger surplus qui sera affecté à des dépenses futures. Tous nos efforts visant à gérer rigoureusement les finances de la Ville portent fruit.

Notre secret en matière de gestion budgétaire s'explique également par l'équipe de professionnels compétents que nous avons réussi

à réunir pour gérer les différents secteurs de la vie municipale. Depuis 2009, nous avons recruté de nombreuses personnes dont l'expertise profite maintenant à l'ensemble des résidents de NDIP. Nous sommes très fiers de l'équipe que nous avons mise en place, et nous les remercions de leur travail et professionnalisme.

Un autre fait saillant de 2012 aura été notre exercice de planification stratégique et le dépôt du **Plan stratégique 2022 – Bâtir un avenir commun**. Loin d'être un exercice purement théorique, ce document est un outil concret qui guidera l'ensemble des décisions et interventions du conseil municipal au cours de la prochaine décennie. J'invite d'ailleurs les citoyens à lire le plan stratégique qui est accessible sur le site Web de la Ville.

La fin de l'année est également synonyme de fêtes et de réjouissances. Je vous souhaite de passer de beaux moments en famille ou entourés d'amis et au plaisir de vous retrouver en 2013. Soyez prudent sur la route!

Marie-Claude Nichols



Le Quoi de neuf @ NDIP est également accessible sur le site Web de la Ville, à la **section Publications**. Pour suivre l'actualité de la vie municipale, consultez régulièrement notre site Web (www.ndip.org), notre page Facebook (www.facebook.com/VilledenDIP) et notre fil Twitter (@ville_de_ndip).

La **vie** à NDIP

La RELIP

Avez-vous entendu parler de la RELIP? La Régie des équipements en loisir de l'Île Perrot? Au printemps 2012, la RELIP a été créée par les quatre villes de l'Île Perrot pour favoriser la construction, le fonctionnement et l'administration d'un ou de plusieurs nouveaux équipements majeurs dans les domaines sportif, récréatif, communautaire ou culturel sur le territoire de l'Île Perrot. Grâce à ce partenariat, les quatre villes uniront leurs forces et leurs ressources pour mieux répondre aux besoins de l'ensemble de la population de l'Île Perrot.

La firme Léger Marketing a été mandatée l'automne dernier pour mener un sondage téléphonique auprès d'un échantillon de citoyens des quatre villes membres pour prendre le pouls de la population quant aux priorités en matière d'équipements de loisir. Les résultats du sondage seront divulgués au début de l'année 2013.

Pour en savoir davantage sur la RELIP, visitez son site Web à l'adresse : www.relip.ca.



La mairesse Marie-Claude Nichols a déposé à la séance du conseil du 13 novembre son rapport sur la situation financière de NDIP pour l'année 2012. En cette période de conjoncture économique difficile et de grandes turbulences dans le monde municipal, c'est avec fierté que Madame Nichols a déposé un rapport qui confirme la santé financière de la Ville. L'approche privilégiée par les élus depuis 2009, axée sur un contrôle rigide des dépenses et le respect de la capacité de payer des citoyens, a permis de garder un équilibre budgétaire adéquat. De plus, en ce qui concerne le budget 2012, la mairesse a indiqué que, selon les prévisions, il est maintenant possible d'anticiper un léger surplus, et ce, pour une troisième année consécutive. Il est important de comprendre qu'un surplus n'est pas synonyme de profit en comptabilité municipale. Le surplus budgétaire est circonstanciel (subventions qui s'ajoutent, projets non réalisés, soumissions moindres que nos estimations, etc.). Il peut être réaffecté ou encore mis de côté pour faire face aux imprévus et à des années qui s'annoncent plus difficiles compte tenu du contexte financier global et de l'historique des augmentations systématiques des quotes-parts.

Le surplus n'est pas une question de richesse, mais plutôt une preuve de prudence et de saine gestion!

Cet automne, le nouveau rôle d'évaluation foncière a été déposé. Il est important de souligner que la Ville ne joue aucun rôle dans l'évaluation de la valeur des propriétés. Ce mandat est confié à des firmes d'évaluation indépendantes. Ainsi, selon la nouvelle évaluation foncière, la valeur de nombreuses propriétés à NDIP a augmenté de façon importante. Pour atténuer l'augmentation des taxes municipales dues à la hausse du rôle foncier, les élus ont pris l'initiative de réduire le taux de taxation, de 0,72 \$ à 0,67 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Cette mesure rassurera certainement les propriétaires, mais elle prive la Ville d'une importante hausse de revenus. Bien que la situation financière actuelle de NDIP soit des plus enviables, la Ville ne disposera que d'une très faible marge de manœuvre au cours du prochain exercice. Puisque les revenus de taxation de la Ville en 2013 seront les mêmes qu'en 2012, que le budget d'opération sera maintenu et que les quotes-parts versées à la SQ, le CIT, la REIP et la RELIP augmenteront, la Ville devra gérer rigoureusement ses finances pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2013.

Les citoyens peuvent évidemment compter sur le maintien de la gestion serrée des bourses de la Ville par le conseil. Les projets en cours ainsi que les investissements prévus pour la prochaine année sont basés sur une vision à long terme des services aux citoyens.

Vous êtes-vous déjà demandé dans quel type de ville vous aimeriez vivre en 2022?

Pour les membres du conseil, il était important de répondre à cette importante question, de poser un regard objectif sur la ville et d'établir les orientations qui guideront le développement futur de NDIP. Dans ce contexte, ils ont entrepris en 2012 un exercice rigoureux de planification stratégique auquel ont également participé les responsables des services municipaux et des personnes engagées au sein de la collectivité. Cet exercice s'est soldé par l'élaboration du **Plan stratégique 2022 – Bâtir un avenir commun** qui définit les priorités de l'administration municipale pour la prochaine décennie.

Grâce à ce document pratique, la Ville disposera de critères concrets pour évaluer la pertinence des différents projets proposés par les citoyens et les promoteurs, en fonction des orientations établies, notamment en matière de croissance résidentielle et de développement d'une économie locale et du tourisme régional. Il aidera également les résidents à évaluer concrètement les interventions de la Ville sur le territoire, en s'assurant que les mesures prises sont conformes aux orientations établies. Ce plan fera l'objet d'un suivi rigoureux de la part de l'administration municipale et, chaque année, un plan d'action et un bilan de l'atteinte des objectifs fixés seront effectués et rendus publics.

Le document **Plan stratégique 2022 – Bâtir un avenir commun** peut être consulté à la section Publications du site Web de la Ville (www.ndip.org/publications/).

À la Ville...

Bonne nouvelle! Le boulevard Virginie-Roy est maintenant ouvert à la circulation automobile entre les rues Rivelaine et Doris-Lussier. Les travaux de fondation de ce nouveau segment de route sont terminés, et l'asphaltage sera effectué au printemps, dès que les conditions climatiques les permettront.

Saviez-vous que...

Les Danses des ados connaissent un immense succès à NDIP! Six fois par année, la Ville organise au Carrefour Notre-Dame une soirée de danse, animée par un DJ et spécialement conçue pour les jeunes de la 5^e année du primaire à la 2^e année du secondaire. Les billets sont mis en vente deux semaines avant chaque événement au coût de 5 \$ et, en moyenne, près de 300 trouvent rapidement preneurs. Une preuve de la très grande popularité des Danses des ados : les autres organisations vérifient quand auront lieu les danses à NDIP avant de fixer les dates de leurs propres danses. Ce n'est pas rien! Mais les jeunes ne sont pas les seuls à danser à NDIP. Si l'on se fie au nombre de participants à la plus récente Danse des 50 ans et +, soit près d'une centaine de personnes, il y a aussi beaucoup de jeunes de cœur à NDIP.

POUCE VERT

Déglaçage des aires de circulation

Que ce soit pour votre entrée de voiture ou vos passages piétonniers, savez-vous que l'épandage des cendres de votre foyer ou poêle à bois est une façon plus écologique d'éliminer la glace qui se forme pendant l'hiver?

En effet, l'utilisation de chlorure de sodium ou communément appelé « sel » est dommageable pour l'environnement. Son effet sur le sol de vos jardins et pelouses est néfaste. Il peut aussi contaminer l'eau des puits pour ceux qui en ont encore. Il affecte aussi la salinité de nos cours d'eau et la fertilité des sols.

La cendre de bois que vous épandrez à la volée sur la glace aura au contraire un effet bénéfique sur vos plantes et gazons. Cette cendre contient des éléments fertilisants, tels que le calcium et la potasse, ainsi que de nombreux micro-éléments qui favorisent la croissance des végétaux.

C'est un petit geste pour l'environnement mais significatif pour la faune et flore qui vous entourent sur notre belle île!

Bon hiver!